

CARRIÈRES PORTRAIT

# L'homme qui a vu l'ours

Maire d'Arbas, François Arcangéli défend, depuis quinze ans, une vision du massif pyrénéen, sanctuaire de la biodiversité.

**D**roit dans ses bottes. Grand brun aux yeux clairs, François Arcangéli, maire d'Arbas (Haute-Garonne, 250 habitants) a de la prestance. Plus gentleman-farmer que pâtre grec, ce quadra architecte à la ville – Toulouse – possède d'indéniables qualités d'orateur. Dans le Landerneau pyrénéen, où la question de la réintroduction de l'ours slovène divise, il a, depuis quinze ans, choisi son camp.

A la tête de l'association Pays de l'ours-Adet, qui regroupe des petites communes ariégeoises et haut-garonnaises, il milite pour la poursuite des réintroductions d'ours slovènes. « Il faut que la France honore ses engagements européens sur la biodiversité, pour l'ours mais également le grand tétras ou d'autres espèces, explique-t-il. Depuis 1995, date des premières réintroductions, la population de plantigrades compte

une quinzaine d'individus, ce qui est insuffisant, car les scientifiques reconnaissent tous qu'il en faudrait une cinquantaine pour assurer la pérennité de l'espèce ». Rien de révolutionnaire dans les paroles de cet élu de sensibilité écologiste, encarté socialiste depuis ses vingt

«  
J'ai toujours séparé mon attachement à la cause environnementale de mon attachement politique au Parti socialiste.

ans jusqu'en 2006. Utiliser l'image de l'ours comme fer de lance d'un développement touristique éco-durable, c'est le credo de l'Adet. Pourtant, la réintroduction de l'ours slovène dans le massif pyrénéen a bien failli tourner au drame le 1<sup>er</sup> avril 2006.

**Elu Europe écologie.** Tout se joue, ce samedi-là, sur la place du village d'Arbas. Les réintroductions d'ours sont alors l'objet de pression médiatique qui attire les opposants en masse, des élus socialistes ariégeois et des représentants d'associations d'éleveurs pyrénéens. Face aux forces de l'ordre, quelques centaines de manifestants, depuis toujours imperméables à la cause de l'ours, assiègent la mairie. Ils dégradent le mobilier urbain, brûlent une statue de bois du plantigrade et profèrent des menaces de mort à l'encontre du premier magistrat François Arcangéli, sous l'œil médusé de Nelly Olin, alors ministre de l'Ecologie et du Développement durable.



## BIO-EXPRESS

1970 : étudiant en architecture à Toulouse, adhère aux Jeunesses socialistes.

1971 : diplômé de l'école d'architecture de Toulouse.

1995 : élu maire d'Arbas.

1998 : la mairie est encerclée par les « anti-ours ». Il démissionne en avril du Parti socialiste.

2004 : prend sa carte à Europe Ecologie.

2005 : élu Verts au conseil régional, il siège dans trois commissions : « environnement », « politiques territoriales » et « tourisme ».

Cinq ans après, François Arcangéli n'a rien oublié de cette violence nourrie par des « élus socialistes ariégeois ceints de leur ceinture tricolore ». Il dépose plainte, déchire sa carte du parti socialiste. « Mon engagement politique au PS date de 1986, j'avais 20 ans, explique-t-il. Je viens d'une famille de gauche et lui reste fidèle. J'ai toujours séparé mon attachement à la cause environnementale de mon attachement politique au parti socialiste. J'y garde des amis chez les fondateurs, Arnaud Montebourg notamment, que je revois régulièrement. »

**Architecte labellisé HQE.** En 2008, il se range du côté des Verts. En 2010, le voilà élu Europe Ecologie au conseil régional Midi-Pyrénées. Au même moment, la ligne gouvernementale sur la question de l'ours évolue, à la suite du comité de massif de juillet 2010, qui privilégie la croissance naturelle de l'espèce. L'ours n'est plus aujourd'hui au centre de ses préoccupations politiques. En temps qu'élu régional, il siège d'ailleurs aux commissions « environnement », « politiques territoriales » et « tourisme ». Son nouveau mandat lui permettra-t-il de concilier sa profession d'architecte et ses engagements politiques, lui qui fait partie des premiers architectes toulousains labellisés Haute Qualité Environnementale ? « J'ai toujours dissocié les deux, assure-t-il, mais pourquoi pas, si l'occasion se présente ». Entre-temps, le loup des Alpes s'est invité dans les Pyrénées sans autorisation administrative... Un retour que le grand défenseur de l'ours salue bien bas.

Laurence Lafosse